

A TROIS HEURES DE L'APRÈS-MIDI.

Les membres présents étaient :

L'honorable *GEORGE WILLIAM ALLAN*, Président.

Les honorables messieurs

<i>Abbott,</i>	<i>Flint,</i>	<i>McKindsey,</i>	<i>Ogilvie,</i>
<i>Almon,</i>	<i>Glasier,</i>	<i>McMillan,</i>	<i>Ross,</i>
<i>Carvell,</i>	<i>Grant,</i>	<i>MacInnes (Burling.),</i>	<i>Smith,</i>
<i>De Blois,</i>	<i>Kaulbach,</i>	<i>Miller,</i>	<i>Turner,</i>
<i>Dever,</i>	<i>McClelan,</i>	<i>Odell,</i>	

L'honorable M. Abbott, un membre du Conseil privé du Canada, a présenté à la Chambre une réponse à l'adresse à Son Excellence, en date du 25 avril, 1889, pour prier Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre :

1. Copie de la correspondance (lettres, déclarations et autres documents en rapport avec le sujet traité dans ces lettres) échangée entre l'honorable ministre de la justice, l'honorable M. Laurier et Monsieur A. Lefavre, autrefois messenger au pénitencier de St. Vincent-de-Paul, au sujet de la destitution de ce dernier :

2. Copie de la preuve reçue et du rapport de l'officier du département de la justice sur l'accusation de lâche désertion portée contre le dit Lefavre, tel que mentionné par le ministre de la justice, mardi dernier, à la Chambre des Communes.

3. Copie de tous autres documents ayant rapport à cette affaire.
Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

(Voir documents de la session No.)

Son Excellence le Très Honorable FREDERICK ARTHUR STANLEY, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie de la Grande-Bretagne; Chevalier Grand-Croix de l'Ordre très-honorable du Bain, gouverneur-général du Canada, et vice-amiral d'icelui, etc., étant assis dans le fauteuil sur le trône.

L'honorable Président a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes, et d'informer cette Chambre " *que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la Salle du Sénat.* "

La Chambre des Communes étant venue avec son Orateur ;

Le greffier de la couronne en chancellerie a lu les titres des bills à être sanctionnés comme suit :—

Acte constituant en corporation la Cour suprême de l'Ordre indépendant des Forestiers.

Acte constituant en corporation la Compagnie du chemin de fer Union.

Acte modifiant les Statuts révisés, chapitre soixante-dix-sept, concernant la sûreté des navires.

Acte pour faire droit à George McDonald Bagwell.

Acte pour faire droit à William-Henry Middleton.

Acte pour faire droit à Arthur Wand.

Acte pour faire droit à William Gordon Lowry.

Acte ayant pour objet de modifier de nouveau les différents actes relatifs au Bureau de commerce de la cité de Toronto.

Acte modifiant l'Acte des procès sommaires.

Acte concernant le havre de Belleville, dans la province d'Ontario.

Acte modifiant le Statut révisé concernant l'intérêt.

Acte modifiant l'Acte des pêcheries, chapitre quatre-vingt-quinze des Statuts révisés.